

Demande de proposition # 395 : Services actuariels pour la vérification annuelle d'Exportation et développement Canada

Seuls les détenteurs d'arrangements en matière d'approvisionnement en SRA sélectionnés qui détiennent actuellement un arrangement en matière d'approvisionnement en SRA dans le cadre de la série d'arrangements en matière d'approvisionnement SA369 sont invités à participer à l'appel d'offres. Les détenteurs d'arrangements en matière d'approvisionnement ne peuvent soumettre une offre en réponse à cet appel d'offres que s'ils ont été invités à le faire.

Les détenteurs d'AS suivants ont été invités à soumettre une proposition

1. Deloitte LLP
2. Ernst & Young LLP

Description du besoin

Le BVG demande à un entrepreneur de fournir des services de consultation actuarielle pour aider l'équipe de vérification à effectuer la vérification annuelle d'Exportation et développement Canada. Conformément aux exigences de la Norme canadienne d'audit (NCA) 620 - Utilisation du travail d'un expert de l'auditeur, le contractant examinera le travail des actuaires d'EDC afin d'évaluer le caractère raisonnable des estimations, de la méthodologie et des hypothèses utilisées pour évaluer les primes et le passif des sinistres, y compris les actifs et les passifs liés à la réassurance, présentés et divulgués dans les états financiers d'EDC pour les exercices se terminant le 31 décembre 2023 (avec assurance sur les chiffres comparatifs pour l'adoption de l'IFRS 17), 2024, 2025, avec une option de prolongation pour l'exercice se terminant en 2026.

Le contractant, à titre d'actuaire-conseil, fournira l'assurance appropriée que le passif des primes et des indemnités, y compris les actifs et les passifs liés à la réassurance, et certaines divulgations connexes sont raisonnables dans le contexte des états financiers et sont conformes aux IFRS et aux normes de l'Institut canadien des actuaires (ICA).

Ce besoin doit donner lieu à l'attribution d'un (1) contrat.

Niveau de sécurité

Niveau de sécurité minimale de ressource requis – Fiabilité

Les travaux réalisés dans le cadre du présent contrat seront conformes à l'état de fiabilité et les produits livrables associés à l'achèvement des travaux décrits dans le présent document seront conformes à l'état Protégé B.

Accords commerciaux qui s'appliquent

Cette exigence est soumise aux dispositions de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie, de l'Accord de libre-échange Canada-Honduras, de l'Accord de libre-échange Canada-Corée et de l'Accord de libre-échange Canada-Panama.

La durée proposée du contrat est de trois (3) ans à compter du 1er septembre 2023, avec une (1) période d'option supplémentaire d'un (1) an.

Numéro de dossier : DP 395
Autorité contractante : Michel Daoud
Courriel : suppliers@oag-bvg.gc.ca

Remarque : La demande d'arrangement en matière d'approvisionnement pour la vérification et les services connexes est une invitation permanente à se qualifier. Les fournisseurs qui souhaitent savoir comment devenir un titulaire d'arrangement en matière d'approvisionnement qualifié sont priés de consulter l'appel d'offres permanent de qualification affiché sur AchatsCanada (<https://canadabuys.canada.ca/en/tender-opportunities/tender-notice/cb-4734-12859618>).